

Relevé de décisions

1/ Subvention exceptionnelle au Secours Populaire dans le cadre de la solidarité avec le Japon

Avis favorable à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € au Secours Populaire dans le cadre de la solidarité avec le Japon.

2/ Adhésion à l'ANDES

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité un avis favorable à l'adhésion de la Commune à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport pour un montant annuel de 210 €.

3/ Convention avec PEVELE FINANCES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention avec la Société PEVELE FINANCES afin que cette dernière dédommage la commune d'une perte de place de stationnement sur le parking de la Grange.

4/ Convention avec SOGETREL/XILAN

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention avec la société XILAN pour poser des antennes sur un poteau d'éclairage public moyennant un loyer annuel de 100 € H.T. à la Commune.

5/ Avenant n°3 avec NOREVIE

Un avenant numéro 3 à la convention signée avec l'organisme d'HLM NOREVIE dans le cadre de l'aménagement du Carnoy a été approuvé. Cet avenant proroge également la durée initiale de la convention jusqu'au 11 mars 2015.

6/ Prime annuelle versée au personnel communal

La prime annuelle varie en fonction du SMIC et les montants sont validés à l'unanimité comme suit : la prime des agents titulaires passe de 1 280 € à 1 300 € et la prime des agents non titulaires passe de 1 350 € à 1 370 €.

7/ Compte administratif 2010

Il présente un excédent de fonctionnement de 915 672,63 € et un déficit d'investissement de 300 303,44 €. Il a été approuvé.

8/ Compte de gestion 2010

Le document établi par le receveur municipal reprend les mêmes chiffres et a aussi été approuvé.

9/ Budget primitif 2011 et fixation du taux des impôts locaux

Le Conseil Municipal a voté un budget 2011 équilibré en investissement à la somme de 2 326 854,63 € et en fonctionnement à la somme de 8 070 194,63 €. Il a par ailleurs fixé les taux des impôts locaux 2011 comme suit: taxe d'habitation 23,86% foncier bâti 27,00% foncier non bâti 56,90%.

10/ Subventions aux associations

Le tableau des subventions 2011 a été approuvé et se monte à 179 385 € pour les clubs sportifs, 198 520 € pour les associations orchésiennes et 1 890 € pour les associations extérieures.

11/ Prix salon artistique 2011

Il est décidé d'attribuer, comme l'an dernier, 5 prix de 100 €, 6 prix de 80 €, 4 prix de 40 € aux lauréats du salon artistique qui se tiendra à l'Hôtel de Ville du 2 au 13 juin prochain.

12/ Participation au financement d'un chargé de mission énergie de janvier à juillet 2011

Approbation du Conseil Municipal à la participation au financement du poste d'un chargé de mission « énergie » pour la période transitoire de janvier à juillet 2011.

13/ Participation de la commune à la « stratégie climat-patrimoine » du SCOT Grand Douaisis

Approbation du Conseil Municipal pour l'inscription de la Commune à la « stratégie climat-patrimoine » du SCOT Grand Douaisis afin de mettre en place une politique durable de la gestion du patrimoine.

14/ Révision du loyer du presbytère

Le Conseil Municipal a révisé à l'unanimité le loyer annuel du presbytère réglé par l'association diocésaine de CAMBRAI pour le renouvellement du bail pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2018.

15/ Fixation d'un seuil d'amortissement des biens

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la fixation du seuil unitaire de 200 € en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent en un an comme le prévoit l'article R.2321-1 de la comptabilité publique.

16/ Renouvellement du bail de locaux de bureaux au profit de l'Etat

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement du bail pour 9 ans des locaux mis à la disposition de la Trésorerie Municipale.

17/ Demande de subvention D.E.T.R. pour projet d'extension de l'école maternelle

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 pour l'extension de l'école maternelle Roger Salengro représentant 40% du montant de l'opération.

Dominique BAILLY
Maire d'ORCHIES